

« Championnats de l'Essonne et de Seine Saint-Denis »				
Dimanche 1er Décembre 2024 à DRAVEIL (91)				
sur l'Ile de loisirs "Le Port aux Cerises"				
Organisés par le Vélo Club de Draveil et les Commissions 91/77 Sud et 93				
Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
Cadets / Anciens / Féminines + Super-Anciens	12h00	A partir de 13h00	30/40/40/40 mn	Oui (*)
Juniors / Super-Vétérans / Minimes	13h00	A partir de 14h05	40/40/20 mn	
Espoirs / Séniors / Vétérans	14h00	A partir de 15h10	50/50/50 mn	
Dossards	Sur le circuit			
Départs	Ile de loisirs "le Port aux Cerises" entrée baignade derrière le magasin Intermarché (Vigneux) – suivre le fléchage (attention hauteur limitée)			
Arrivées	idem			
Podiums	Idem			
Circuit	Sous bois, prairie et butte à pied			
Observation 1 (coureurs podiumables)	Quotas requis pour être podiumable (à compter de la course d'ouverture de la saison 2024/2025) : Seine Saint-Denis : 3 cyclo-cross pour tous au 30/11/2024 (jeunes-adultes, simples et doubles licenciés). Essonne/Seine et Marne Sud : Doubles licenciés : 5 cyclo-cross pour les jeunes et 7 pour les adultes Simples licenciés : 3 cyclo-cross pour tous Si ces quotas n'ont pas été atteints, pas de dérogation pour être podiumable, sauf sur raison médicale justifiée Quotas non atteints = Hors-podium			
Observation 2 (VTT)	Les VTT seront admis « hors podium » et partiront en queue de pelotons			
Observation 3	Cette épreuve est ouverte aux licenciés FSGT des Comités Essonne-Seine et Marne Sud, Seine Saint-Denis Appels par catégories d'âges dans l'ordre suivant : . les coureurs podiumables (avec attribution des dossards selon grille établie sur la base des résultats du week-end précédent) . les « HP » (y-compris VTT) des deux Comités qui seront reconnaissables par le port de deux dossards (prévoir huit épingles !)			
Port de maillots distinctifs de champions	Rappel : le port des maillots distinctifs de champions est obligatoire pour les maillots ne concernant pas le championnat concerné (donc port obligatoire des maillots distinctifs de champions fédéraux ou régionaux. Pas de port de maillots distinctifs de champions départementaux)			
Titre par équipes du Comité 91/77 Sud (*)	Pour l'Essonne-77 Sud, titre par équipes calculé sur l'ensemble des catégories d'âges Calcul des points : cf Mémento cyclo-cross 2024-2025 partie « Règlement du Championnat d'Ile de France », article 6 Nota : les coureurs FSGT 91/77S engagés « hors podium » et les coureurs concourant pour le Championnat de Seine Saint-Denis n'entrent pas dans le calcul des places)			
Responsable	Christian MELO – chmelo91270@gmail.com			
Engagements	Après de : Christophe DELEPINE – 15 rue François Barthélémy 77850 HERICY - clubcyclistederubelles@aol.com Les engagements ne seront validés qu'à réception du règlement par courrier postal, mais, pour tous, envoi obligatoire complémentaire des engagements par mail à clubcyclistederubelles@aol.com, sur le formulaire Excel, au plus tard pour le 28 novembre Tarifs d'engagements : Engagements FSGT : Minimes et Cadets : 5 €. Adultes : 6 € Engagements sur place majorés de 2 € et non podiumables Engagements clos au courrier du jeudi 28 novembre. Au-delà : engagements non podiumables. Chèques à l'ordre de FSGT 91			